



Audit – Bureau d’Angers

4 rue Papiou de la Verrie
BP 70948

49009 Angers Cedex 01

T : +33 (0)2 41 66 77 88

www.bakertilly.fr

LIGUE CONTRE LE CANCER CD49

Association

Siège social : 20 Rue Roger Amsler - 49100 ANGERS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Assemblée générale d’approbation des comptes
de l’exercice clos le 31 décembre 2025

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l’ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



LIGUE CONTRE LE CANCER CD49

Association

Siège : 20 Rue Roger Amsler - 49100 ANGERS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de l'association LA LIGUE CONTRE LE CANCER CD49,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **LIGUE CONTRE LE CANCER** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les legs et les dons.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angers

La Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Angéline OGER

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2025	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2024
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	867.90	(867.90)		
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	867.90	(867.90)		
Autres immobilisations incorporelles en cours, avances et ac				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 605 275.24	(695 079.48)	910 195.76	948 245.33
Terrains				
Constructions	1 442 793.12	(553 994.77)	888 798.35	931 611.72
Install. techniques, matériel et outillage industriels	162 482.12	(141 084.71)	21 397.41	16 633.61
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	100.00		100.00	
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	100.00		100.00	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	1 606 243.14	(695 947.38)	910 295.76	948 245.33

STOCKS et EN-COURS				
CRÉANCES	123 210.30		123 210.30	312 434.29
Créances clients, usagers et comptes rattachés	12 272.82		12 272.82	4 161.03
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	106 183.68		106 183.68	299 409.62
Charges constatées d'avance	4 753.80		4 753.80	8 863.64
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	5 758 523.13		5 758 523.13	5 356 095.72
Instruments Financiers A Terme	3 412 444.00		3 412 444.00	4 010 786.00
Disponibilités	2 346 079.13		2 346 079.13	1 345 309.72
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	5 881 733.43		5 881 733.43	5 668 530.01

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 487 976.57	(695 947.38)	6 792 029.19	6 616 775.34
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2025	Exercice au 31/12/2024
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	4 916 896.11	4 721 087.08
Réserves statutaires ou contractuelles	2 096 466.24	2 096 466.24
Réserves pour projet de l'entité	2 820 429.87	2 624 620.84
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	(11 241.69)	195 809.03
Situation nette (sous total)	4 905 654.42	4 916 896.11
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	4 905 654.42	4 916 896.11
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	17 760.00	17 760.00
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	17 760.00	17 760.00
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	65 554.00	56 122.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	65 554.00	56 122.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
DETTES	1 803 060.77	1 625 997.23
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	372 387.58	256 213.94
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	87 759.05	101 384.11
Dettes fiscales	9 400.00	4 221.90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 333 514.14	1 264 177.28
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	1 803 060.77	1 625 997.23
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 792 029.19	6 616 775.34

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	87 280.00	82 720.00	4 560.00	5.51 %
Ventes de biens et services	83 847.42	78 514.29	5 333.13	6.79 %
Ventes de biens	690.00	1 030.00	(340.00)	-33.01 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	83 157.42	77 484.29	5 673.13	7.32 %
. dont parrainages	12 437.81	7 529.50	4 908.31	65.19 %
Concours publics et subventions d'exploitation	24 555.00	37 138.00	(12 583.00)	-33.88 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	1 241 396.03	1 099 696.56	141 699.47	12.89 %
Dons manuels	1 229 305.51	1 064 490.60	164 814.91	15.48 %
Mécénats	12 090.52	35 205.96	(23 115.44)	-65.66 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	544 375.14	808 382.43	(264 007.29)	-32.66 %
Reprises sur amort., dépr., prov.		6 504.30	(6 504.30)	
Produits des cessions d'immo. incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés	17 760.00		17 760.00	
Autres produits	3 514.11	82.34	3 431.77	
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 002 727.70	2 113 037.92	(110 310.22)	-5.22 %
Achats de marchandises	4 344.03	16 263.39	(11 919.36)	-73.29 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	530 059.74	448 304.32	81 755.42	18.24 %
Aides financières	865 842.18	821 051.07	44 791.11	5.46 %
Impôts, taxes et versements assimilés	31 264.52	26 596.94	4 667.58	17.55 %
Salaires et traitements	348 564.99	366 539.18	(17 974.19)	-4.90 %
Cotisations sociales	114 604.02	135 353.09	(20 749.07)	-15.33 %
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	58 341.46	59 537.34	(1 195.88)	-2.01 %
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées				
Report en fonds dédiés	17 760.00	17 760.00		0.00 %
Autres charges	101 996.04	91 365.71	10 630.33	11.63 %
CHARGES D'EXPLOITATION	2 072 776.98	1 982 771.04	90 005.94	4.54 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(70 049.28)	130 266.88	(200 316.16)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	65 412.59	62 675.12	2 737.47	4.37 %
Reprises sur provisions, dépréciations				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits cessions de val. mob. de plcmnts et instru de trésorerie				
PRODUITS FINANCIERS	65 412.59	62 675.12	2 737.47	4.37 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Chrg net./cessions de val. mob de plcmnts et instru de trésorerie				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	65 412.59	62 675.12	2 737.47	4.37 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(4 636.69)	192 942.00	(197 578.69)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 479.43	(5 479.43)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		5 479.43	(5 479.43)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	6 605.00	2 612.40	3 992.60	
TOTAL DES PRODUITS	2 068 140.29	2 181 192.47	(113 052.18)	-5.18 %
TOTAL DES CHARGES	2 079 381.98	1 985 383.44	93 998.54	4.73 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(11 241.69)	195 809.03	(207 050.72)	
Dons en nature		4 951.90	(4 951.90)	
Prestations en nature	15 347.16	6 017.23	9 329.93	
Bénévolat	80 938.00	79 201.88	1 736.12	2.19 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	96 285.16	90 171.01	6 114.15	6.78 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	15 347.16	10 969.13	4 378.03	39.91 %
Personnel bénévole	80 938.00	79 201.88	1 736.12	2.19 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	96 285.16	90 171.01	6 114.15	6.78 %
NON AFFECTÉS				

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2025

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES	4
1.1	OBJET SOCIAL.....		4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....		4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....		5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES		6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX.....		6
2.1.1	<i>Préambule.....</i>		6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>		6
2.1.3	<i>Changement de méthode comptable.....</i>		6
2.2	DÉROGATIONS		7
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux.....</i>		7
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN		8
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF		8
3.1.1	<i>Principes généraux.....</i>		8
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>		8
3.1.2.1	<i>Détail des colonnes « B et C ».....</i>		9
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>		9
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>		10
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>		10
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025</i>		10
3.1.7	<i>Stocks.....</i>		11
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>		11
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations.....</i>		11
3.1.3	<i>Disponibilités.....</i>		12
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan.....</i>		12
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance.....</i>		12
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....		13
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres.....</i>		13
3.2.2	<i>Fonds dédiés.....</i>		14
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges.....</i>		15
3.2.3.1	<i>Tableau de variation</i>		15
3.2.3.2	<i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....</i>		15
3.2.4	<i>Dettes.....</i>		15
3.2.4.1	<i>Etat des échéances</i>		15
3.2.5	<i>Charges à payer par postes du bilan.....</i>		16
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN.....		17
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT		17
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)		17
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....		19
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public.....</i>		19
4.2.1.1	<i>Cotisations sans contrepartie</i>		19
4.2.1.2	<i>Dons manuels et dons étrangers</i>		19
4.2.1.3	<i>Mécénat.....</i>		20
4.2.1.4	<i>Autres produits liés à la générosité du public.....</i>		20
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public.....</i>		20
4.2.2.1	<i>Parrainage des entreprises</i>		20
4.2.2.2	<i>Contributions financières sans contrepartie.....</i>		21
4.2.2.3	<i>Autres produits non liés à la générosité du public.....</i>		21
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>		21
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>		22
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>		22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION		22
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>		22

4.3.2	<i>Missions sociales</i>	23
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	23
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	24
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	24
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	24
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	24
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	27
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	28
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	28
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	33
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	33
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	34
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	34
5.2	AUTRES INFORMATIONS	34
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	34
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	35
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	35
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	35

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Aucun changement n'est intervenu pendant l'exercice ou postérieurement.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2022-06
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de méthode comptable

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03. Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués :

Les changements suivants ont été effectués pour l'Actif :

- Les frais d'établissements sont ressortis du poste « immobilisations incorporelles » et apparaissent désormais sur une seule ligne
- Les « autres immobilisations incorporelles » ont été reclassées sur la ligne « concessions brevets, licences »
- Les « autres immobilisations corporelles » ont été reclassées sur la ligne « installations techniques, matériels et outillages »
- La ligne « titre immobilisations activité du portefeuille » a été reclassée en « autres titres immobilisés »
- Les rubriques de stock détaillé apparaissent désormais sur une seule ligne « stock et en-cours »

- Les « avances et acomptes sur commandes » ont été reclassées en « autres créances »
- La ligne « charges constatées d'avance » a été reclassée au-dessus des « valeurs mobilières de placement »

Les changements suivants ont été effectués pour le Passif :

- La ligne « fonds statutaires » est renommée « fonds propres statutaires »
- La ligne « legs et donations en cours de réalisation » a été supprimée
- La ligne « dettes des legs et donations » a été reclassée au-dessus des lignes « dettes sociales et fiscales »

Les changements suivants ont été effectués pour le Compte de Résultat :

Les transferts de charges précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique « Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges » sont supprimés.

Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment classés en produits exceptionnels sont reclassés au niveau des produits d'exploitation sur la rubrique « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ».

- Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont reclassées en produits d'exploitation sur la ligne concours publics et subventions d'exploitation.

- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ».

- Le poste « Salaires et traitement » est reclassé dans le poste « Salaires ». Le poste « Charges sociales » est reclassé dans le poste « Cotisations sociales ». Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.

- Les pénalités et amendes fiscales précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « Autres charges ».

- Les rubriques de produits exceptionnels : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges, sont supprimées. Les produits exceptionnels apparaissent désormais sur une seule ligne, « Total des produits exceptionnels ».

- Les rubriques de charges exceptionnelles : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, sont supprimées. Les charges exceptionnelles apparaissent désormais sur une seule ligne « Total des charges exceptionnelles ».

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	868			868
Immobilisations corporelles	1 594 415	10 860		1 605 275
Immobilisations financières		100		100
Total	1 595 283	10 960	0	1 606 243

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	10 860	0
Matériel informatique (ordi, écran imprimante, grand écran pour visio)	10 860	
Immobilisations financières	100	0
Participation capital GCS	100	
→ ...		
Total	10 960	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	868			868
Amort.Immobilisations corporelles	646 170	48 909		695 079
Amort.Immobilisations financières	0			
Total	647 038	48 909	0	695 947

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières		100		100
Total	0	100	0	100

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025

Rubriques	Montant soucrit	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule		NEANT	
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Il n'est pas tenu de stock.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	100	100	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	12 273	12 273	
→ Autres Créances	106 183	106 183	
→ Créances reçues par legs ou donations			
→ Charges constatées d'avance	4 754	4 754	
Total	123 310	123 310	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks		neant		
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations			neant		
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2025	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires et Livret	2 266 796	12 937
Placements financiers	3 412 444	37 377
Interets courus à recevoir	79 283	
Total	5 758 523	50 314

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	99 549	285 077
Autres créances		
Organismes	2 774	
Organismes sociaux	271	
→		
→		
→		
→		
Disponibilités	79 283	64 184
Total	181 876	349 261

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Assurances	2 171	1 986
Machine à affranchir	150	148
Formation Personnel	2 280	2 250
Voyages et Deplacement	86	
Charges de copropriete	66	
Reseau		4 201
Randonnée		279
Total	4 754	8 864

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2025	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/12025
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								2 096 466
→ Fonds de réserve générale	2 096 466							
→ Fonds de réserve missions sociales	2 624 621	195 809	195 809					2 820 430
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	195 809	-195 809	-195 809			-11 242	-11 242	-11 242
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	4 916 896	0	0	0	0	-11 242	-11 242	4 905 654

--

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		17 760	17 760	17 760	17 760	17 760
ARS	2024	17 760	17 760		17 760	
ARS	2025			17 760		17 760
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		17 760	17 760	17 760	17 760	17 760

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	56 122	9 432		65 554
→				
Total	56 122	9 432	0	65 554

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	372 388	372 388		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	97 159	97 159		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	1 333 514	1 333 514		
Produits constatés d'avance		0		
Total	1 803 061	1 803 061	-	-

*****3

Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes fiscales :	9 400	4 222
→ Impôt sur les sociétés	6 605	2 612
→ Taxe sur les salaires	715	
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer	2 080	1 610
Dettes sociales :	87 759	101 384
→ Urssaf/ Pôle emploi	18 896	18 648
→ Caisse de retraite et mutuelle	6 824	6 839
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer		14 961
→ Organismes sociaux autres charges à payer	3 059	10 214
→ Dettes congés à payer	39 982	34 516
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	18 998	16 206
→ Prélèvement à la source		
Total	97 159	105 606

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	264 726	195 187
→ FNP - Fournisseurs publics	57 373	37 009
→ FNP - Fournisseurs intra groupe	207 353	158 178
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	1 333 514	1 264 177
Crediteurs divers		337
Charges à payer recherche	649 493	561 098
Frais des bénévoles	725	734
Charges a payer autres	683 296	702 008

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	049 - COMITÉ DU MAINE ET LOIRE		Décembre 2025		Décembre 2024	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES	1 410 801,39	1 407 762,33	1 385 220,35	1 349 317,43		
1.1 Réalisées en France	1 410 801,39	1 407 762,33	1 385 220,35	1 349 317,43		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	593 676,72	575 516,72	608 006,63	575 290,14		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	817 124,67	832 245,61	777 213,72	774 027,29		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	371 750,94	228 239,66	327 501,55	266 560,22		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	371 750,94	228 239,66	323 489,71	266 560,22		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			4 011,84			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	269 637,65	257 526,54	243 802,14	230 107,10		
3.1 Frais d'information et de communication	50 270,61	46 770,20	34 157,05	34 157,05		
3.2 Frais de fonctionnement	203 716,29	195 105,59	193 606,49	179 911,45		
3.3 Autres charges	15 650,75	15 650,75	16 038,60	16 038,60		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	9 432,00	9 432,00	8 487,00	8 487,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			2 612,40			
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	17 760,00		17 760,00			
TOTAL CHARGES	2 079 381,98	1 902 960,53	1 985 383,44	1 854 471,75		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-11 241,69		195 809,03			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2025		Décembre 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	32 664,00	32 664,00	40 728,40	40 728,40
Réalisées en France	32 664,00	32 664,00	40 728,40	40 728,40
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	35 109,16	35 109,16	25 827,13	25 827,13
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	28 512,00	28 512,00	23 615,48	23 615,48
TOTAL	96 285,16	96 285,16	90 171,01	90 171,01

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	049 - COMITÉ DU MAINE ET LOIRE		Décembre 2025		Décembre 2024	
	RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-1 847 009,25	-1 847 009,25	-2 008 462,82	-2 008 462,82
1.1 Cotisations sans contrepartie			-87 280,00	-87 280,00	-82 720,00	-82 720,00
1.2 Dons, legs et mécénat			-1 241 396,03	-1 241 396,03	-1 099 696,56	-1 099 696,56
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			-518 333,22	-518 333,22	-826 046,26	-826 046,26
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-178 816,04		-135 591,65	
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises			-12 437,81		-7 529,50	
2.3 Contributions financières sans contrepartie			-162 864,12		-115 996,08	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public			-3 514,11		-12 066,07	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			-24 555,00		-37 138,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS			-17 760,00			
TOTAL			-2 068 140,29	-1 847 009,25	-2 181 192,47	-2 008 462,82

		Décembre 2025		Décembre 2024	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-96 285,16	-96 285,16	-90 171,01
Bénévolat			-80 938,00	-80 938,00	-79 201,88
Prestations en nature			-15 347,16	-15 347,16	-6 017,23
Dons en nature					-4 951,90
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL			-96 285,16	-96 285,16	-90 171,01

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 995 €

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger

Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource
Etat Espagne		-	-	-	-	50
Contributeur	24 /08/2025	P. physique	Don		CB	50
...						
Etat Australie	-	-	-	-	-	130
Contributeur	05/08/2025	P. physique	Don		CB	50
Contributeur	04/08/2025	P. physique	Don		CB	80
...						
Etat Allemagne		-	-	-	-	800
Contributeur A		P. physique	Don		ESPECES	800
...						
Etat Bresil	-	-	-	-	-	15
Contributeur A		P. physique	Don		CB	15
...						
...						
TOTAL	-	-	-	-	-	995

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes quote part LNCC	381 511	692 386
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
produits financiers	65 413	62 675
manifestations	13 965	54 693
ventes	690	1 030
prestations et autres ventes	49 424	8 804
autres produits affectés aux missions sociales	7 331	6 457
Total	518 334	826 045

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Autres produits		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	3 514	12 066

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	17 760	
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	17 760	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Assurance	2 207		961	3 168
Electricité et eau	8 059		3 863	11 922
Entretien sur biens immobiliers	15 735		10 411	26 147
Maintenance	1 137		2 848	3 985
Téléphone	3 490	824	4 304	8 618
Total	30 628	824	22 386	53 839

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Actions pour les malades	137 142	161 830
Actions d'information, de prévention et de dépistage	115 313	125 631
Actions de formation		
Actions de recherche	21 009	17 065
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	74 771	81 066
Frais de fonctionnement (dont communication)	114 933	116 300
Total	463 169	501 892

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2025	2024
Actions pour les malades	379 916	394 929
Actions d'information, prévention, dépistage	149 562	160 565
Actions de formation	6 135	909
Actions de recherche	55 480	48 876
Actions autres	2 585	2 728
Total	593 677	608 007
Versement à d'autres organismes	2025	2024
Actions pour les malades	12 300	60 477
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	803 625	716 737
Actions autres	1 200	
Total	817 125	777 214

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2025	2024
Frais d'information et de communication	50 271	34 157
Frais de gestion	168 578	161 723
Impôts et taxes	8 052	7 334
Cotisation statutaire	27 087	24 549
Dotation aux amortissements	15 601	16 039
Charges financières	50	
...		
Total	269 638	243 802

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	17 760	
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	17 760	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2025	2024
Bénévolat	SMIC x 1,5	80 938	79 202
Prestation	Tarif négocié	15 347	10 969
Autres (à préciser)			
Total		96 285	90 171

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	4 065				279		0				4 344
Variation de stock	0						0				0
Autres achats et charges externes	161880	817 124			274 816		93 364				1347 184
Aides financières	48 718				0		0				48 718
Impôts, taxes et versement assimilés	19 633				2 824		8 808				31265
Salaires et traitements	200 852				54 641		93 072				348 565
Charges sociales	72 613				20 130		21861				114 604
Dotations aux amortissements et dépréciations	31742				0		17 167	9 432			58 341
Dotations aux provisions	0				0		0				0
Reports en fonds dédiés	0				0		0		17 760		17 760
Autres charges	54 174				19 061		28 761				101996
Charges financières											0
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices							6 605				6 605
TOTAL	593 677	817 124	0	0	371751	0	269 638	9 432	0	17 760	2 079 381

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					0
Mises à disposition gratuite de biens					15 347
Prestations de services			15 347		80 938
Personnel bénévole	32 664		19 762	28 512	
TOTAL	32 664	0	35 109	28 512	96 285

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2025
Contrôle légal des comptes Autres missions	10 849
Total	10 849

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE	049 - COMITÉ DU MAINE ET LOIRE	Décembre 2025	Décembre 2024
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 407 762,33	1 349 317,43
<i>1.1 Réalisées en France</i>		1 407 762,33	1 349 317,43
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		575 516,72	575 290,14
<i>Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé</i>		362 155,93	362 606,00
hébergement transport			
Aménagement au sein des étbs de santé			
<i>Soins de supports</i>		362 155,93	362 606,00
Soins de support soutien psychologique			
Soins de support activités physiques			
Soins de support soutien esthétique		511,57	
Soins de support soutien nutrition			
Soins de support autres			
Information, orientation		195 706,86	202 648,63
Visite des malades			
Accompagnement social aide à l'insertion sociale			360,44
Secours financiers aide à domicile		45 717,51	41 544,75
Soins à domicile			
Subvt aux associations de malades			
EDT (équipements de diagnostic et/ou traitements)			920,00
Fonctionnement de la mission		120 219,99	117 132,18
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		149 161,51	160 171,20
<i>Prévention primaire</i>		231,22	60,18
Prévention primaire tabac		122,72	45,18
Tabac précarité			
Prévention primaire cancer professionnels			
Prévention primaire alcool		48,00	
Prévention primaire soleil		30,00	
Prévention primaire alimentation		30,50	15,00
Prévention activités physiques			
Prévention risques environnementaux			
interventions en milieu scolaire		30,00	
Concours scolaire		1 110,00	1 694,01
Agenda scolaire et outils pédagogiques			
Clap Santé		1 593,00	1 534,95
Dépistage cancer du sein			
Dépistage colon rectum		966,90	1 147,51
Dépistage utérus		141,11	
Dépistage prostate			
Dépistage peau			
Autres dépistages		61 563,90	57 590,24
Information du public			414,10
Vivre		4 290,03	7 426,79
Fonctionnement de la mission		79 235,35	90 303,42
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>		2 584,51	909,24
Actions de formation professionnels et autres publics		55,00	
Autres actions de formation dans le cadre des missions sociales		433,25	
Fonctionnement de la mission		2 096,26	909,24

Actions de société et politique de santé	6 134,66	2 727,71
Observatoire sociétal des cancers		
Actions nationales en faveur des proches		
Représentations des usagers		
Représentations des usagers		
Animation politique du réseau		
Visibilité actions politiques		
Assurer portage du plaidoyer		
Promotions des droits des personnes		
Actions nationales en faveur des médecins généralistes		
Ethique et cancers		
Documentation		
Fonctionnement de la mission	6 134,66	2 727,71
Fonctionnement de la mission plaidoyer		
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Fonctionnement actions internationales		
International actions réalisées		
International actions réalisées		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	55 480,11	48 875,99
Congrès-symposiums-réunions	92,90	
Autres dépenses de recherche	55 387,21	48 875,99
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
Registre des cancers		
Prix		
Versements à d'autres organismes agissant en France	832 245,61	774 027,29
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé	12 300,00	60 476,92
Hébergement transport		
Aménagement aux seins des étbs de santé		
Soins de support soutien psy		
Soins de support activités physique		
Soins de support esthétique		
Soins de support nutrition		
Soins de support autres		
Information, orientation		50 000,00
Visite des malades		
Accompagnement social aides à l'insertion sociale et prof		
Subvt aux ass de malades ou d'anciens malades	12 300,00	10 476,92
EDT		
Fonctionnement de la mission		
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Prévention primaire tabac		
Tabac précarité		
Prévention primaire cancer professionnels		
Prévention primaire alcool		
Prévention primaire soleil		
Prévention primaire alimentation		
Activités physique		
Prévention risques environnementaux		
Interventions en milieu scolaire		
Concours scolaire		
Agenda scolaire et outils pédagogiques.		
Dépistage cancer du sein		
Dépistage colon rectum		
Dépistage utérus		
Dépistage prostate		
Dépistage peau		
Dépistage autres		
Information du public		
Vivre		
fonctionnement prévention		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions de formation professionnels		
Actions de formation autres publics		

Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	818 745,61	713 550,37
<i>Programmes nationaux</i>	657 745,29	601 000,00
Contributions financières	119 100,00	214 189,00
Équipes labellisées	169 000,00	45 053,34
Recherche prévention des cancers		
recherche actions	95 486,66	
CIT		
E3N		
Adolescent face au cancer	250 000,00	180 619,12
Adolescent face au cancer	24 158,63	25 248,54
Recherche linique		46 390,00
recherche douleurs		89 500,00
recherche equipement epidemiologique		
Recherche psychosociale		
Congrès		
Partenariat avec des grandes institutions		
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>	161 000,32	112 550,37
Contributions financières	7 015,06	1 736,80
Subvt de fonct Recherche fondamentale cognitive	153 985,26	85 813,57
Subvt d'équip Recherche fondamentale cognitive		
Subvention de fonctionnement Recherche equipe labellisées		
Subvention d'équipement Recherche actions		
Subvention de fonctionnement Recherche clinique		
Subvention d'équipement Recherche clinique		
Subvt de fonct Recherche épidémiologique		25 000,00
Subvention d'équipement Recherche épidémiologique		
Subvt de fonct Recherche science humaines et sociales		
Subvention d'équipement Recherche science humaines et sociales		
<i>Mission reversement legs</i>		
Autres actions	1 200,00	
Registre des cancers		
Prix	1 200,00	
<i>Actions de société et politique de santé</i>		
Observatoire sociétal des cancers		
Actions nationales en faveur des proches		
Représentations des usagers		
Promotion des droits des personnes		
Actions nationales en faveur des médecins généralistes		
Ethique et cancers		
Documentation		
Fonctionnement de la mission		
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
Cotisations internationales		
Subventions diverses internationales		
Subventions diverses internationales		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDIS	228 239,66	266 560,22
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	228 239,66	266 560,22
Frais d'appel de dons	182 895,90	234 687,02
Frais d'appel des legs	2 365,12	748,82
Frais traitements des dons	33 591,31	31 124,38
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et reventes	9 387,33	
Achats pour manifestations	9 387,33	
Achats pour reventes		
Activités de récupérations		
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat recherche		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		

3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	257 526,54	230 107,10
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>	<i>46 770,20</i>	<i>34 157,05</i>
Frais d'information et de communication externe	46 770,20	34 157,05
Frais d'information et de communication interne		
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>	<i>195 105,59</i>	<i>179 911,45</i>
Frais de gestion	159 675,43	148 028,42
Formation administrative	291,50	
Impôts et taxes	8 051,72	7 333,69
Cotisation statutaire 10%	27 086,94	24 549,34
<i>3.3 Autres charges</i>	<i>15 650,75</i>	<i>16 038,60</i>
Charges financières	50,00	
Dotations aux amortissements	15 600,75	16 038,60
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS	1 893 528,53	1 845 984,75
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	9 432,00	8 487,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		153 991,07
TOTAL	1 902 960,53	2 008 462,82
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	32 664,00	40 728,40
<i>Réalisées en France</i>	<i>32 664,00</i>	<i>40 728,40</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	35 109,16	25 827,13
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	28 512,00	23 615,48
TOTAL	96 285,16	90 171,01
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	049 - COMITÉ DU MAINE ET LOIRE	Décembre 2025	Décembre 2024
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 847 009,25	-2 008 462,82
1.1 Cotisations sans contrepartie		-87 280,00	-82 720,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-1 241 396,03	-1 099 696,56
Dons manuels non affectés		-1 192 382,35	-1 060 134,07
Dons manuels affectés		-36 923,16	-4 356,53
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-12 090,52	-35 205,96
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-518 333,22	-826 046,26
Manifestations		-13 964,50	-54 693,38
Ventes (dont abonnement à vivre)		-690,00	-1 030,00
Prestations et autres ventes		-49 424,27	-8 804,00
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-7 330,84	-6 457,41
Autres produits affectés			
Produits financiers		-65 412,59	-62 675,12
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-381 511,02	-692 386,35
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-1 847 009,25	-2 008 462,82
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-55 951,28	
TOTAL		-1 902 960,53	-2 008 462,82
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		4 049 054,10	3 844 012,69
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		-55 951,28	153 991,07
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		29 994,10	51 050,34
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		4 023 096,92	4 049 054,10
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-96 285,16	-90 171,01
Bénévolat		-80 938,00	-79 201,88
Prestations en nature		-15 347,16	-6 017,23
Dons en nature			-4 951,90
TOTAL		-96 285,16	-90 171,01

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009	acq 2009						
2010	acq 2010						
2011	acq 2011	1 123 874		600 000	523 874	27 158	12 659
2012	acq 2012	119 584			119 584	2 733	2 733
2013	acq 2013	5 037			5 037		
2014	acq 2014	10 746			10 746	38	38
2015	acq 2015	4 443			4 443	9	444
2016	acq 2016	2 399			2 399		
2017	acq 2017						
2018	acq 2018	4 788			4 788		
2019	acq 2019	26 664			26 664	334	334
2020	acq 2020	161 751			161 751	10 607	10 607
2021	acq 2021	13 624			13 624	1 756	1 756
2022	acq 2022	43 483			43 483	3 526	4 368
2023	acq 2023	2 657			2 657	719	719
2024	acq 2024	3 672			3 672	1 065	1 025
2025	acq 2025	10 860			10 860	782	782
Total		1 533 582	0	600 000	933 582	48 726	35 464

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	6	687	0	12 242
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	3	731	0	13 026
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	230	3 124	2	55 670
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	239	4 542	2	80 938

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,82€ (nbre heure équivalent temps plein x 17,82€), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	11	14 560	8
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1		
Total	12	14 560	8

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	2 778
6257 - Réceptions	Restauration	231
Autres	Documentation telecommunication missions	2 186
...	Petit matériel	370
...		
	Total	5 564

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 10 876 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.